

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

2 oct. 2006	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 2 octobre 2006 à 23h20, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier.
Présences	Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Rodrigue Benoit, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault sont aussi présents.

**RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION**

Attendu que tous les membres du Conseil sont ici présents;

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyée par Clément Galipeau  
et résolu

DE renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire et que tout sujet présenté sera discuté.

**ADOPTÉ**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, ouvre la séance et le sujet à discuter est le suivant :

1. Nouvelle politique d'embauche

**06-10-2144** **NOUVELLE POLITIQUE D'EMBAUCHE ET DE SUIVI POUR LES PERMIS DE CONDUIRE**

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : Tout employé qui opère un véhicule municipal devra détenir un permis de conduire incluant la classe appropriée.

QU' : Une preuve devra être fournie à l'embauche et ensuite à chaque année au mois d'octobre afin de vérifier la validité du permis.

**ADOPTÉ**

**06-10-2145** **37. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne  
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23h25.

**ADOPTÉ**

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Jacqueline C. Chisholm

---

MAIRE  
Réal Pelletier